

VALLÉE DE SEINE, VALLÉE VIVANTE, VALLÉE DU PAPIER

POUR UNE RECONQUÊTE INDUSTRIELLE EN NORMANDIE



Axe Seine, vallée de Seine... Ces expressions ne sont, dans la plupart des cas, que des mots dans la bouche des technocrates, des aménageurs en tous genres, des grands groupes, de beaucoup de responsables politiques, des institutionnels, de la finance internationalisée...

Pour eux, l'axe Seine est juste un couloir où doivent passer des marchandises fabriquées ailleurs pour alimenter une région capitale qu'ils ont vidée de son industrie et qu'ils veulent transformer uniquement en centre financier mondial.

Pour eux, la vallée de Seine est juste une voie de passage et une zone résidentielle. Alors ils la vident aussi de son industrie. Les uns après les autres, des secteurs d'activité et des entreprises sont délocalisés et fermés. Tout est bon pour essayer de justifier cette désindustrialisation

Pour nous c'est autre chose. C'est là que nous vivons, que nous travaillons. Nous voulons une vallée vivante avec de l'activité, du travail, de l'industrie. Nos entreprises, nos activités de papier et carton sont dans cette vallée de Seine, le long du fleuve : papeterie Chapelle-Darblay à Grand-Couronne, papeterie Double A à Alizay, papeterie-cartonnerie Europac à Saint-Étienne du Rouvray ou encore Kimberly-Clark à Sotteville-les-Rouen et SCA sur le bassin normand. Ce n'est pas un hasard. C'est une nécessité. C'est un besoin.

Notre production est utile et nécessaire à la vie de tous les jours pour la propreté, l'emballage, l'entretien, la culture, l'enseignement...

Notre production est utile et nécessaire à la vie de tous les jours pour la propreté, l'emballage, l'entretien, la culture, l'information et l'enseignement...

Nous recyclons. La proximité de la région parisienne permet à la fois l'approvisionnement facile d'une région grande consommatrice de papier carton et le recyclage par la collecte des papiers.

Le transport par voie fluviale est un mode de transport le moins polluant. Nous avons besoin d'un fleuve vivant pour transporter notre production et recycler les vieux papiers. Notre région, notre pays ont besoin de développer ce mode de transport protecteur de l'environnement, économiquement et socialement utile. Nous devons investir dans le transport fluvial. L'intérêt de notre filière industrielle rejoint l'intérêt d'autres secteurs d'activité tout le long de la Seine et l'intérêt général.

C'est pourquoi nous devons aussi prendre grand soin de la qualité de l'eau. Nous voulons une Seine propre et navigable. Cela passe par le respect des normes mais surtout par l'intervention des salariés dans la vie de leur entreprise. Ainsi l'action et l'intervention des salariés sont la meilleure garantie d'une vallée de Seine vivante et dynamique. C'est le combat que mène la CGT avec les salariés dans toute notre filière industrielle et sur l'ensemble de la vallée de Seine. ●

Directeur de publication : Patrick Bauret

filpac cgt

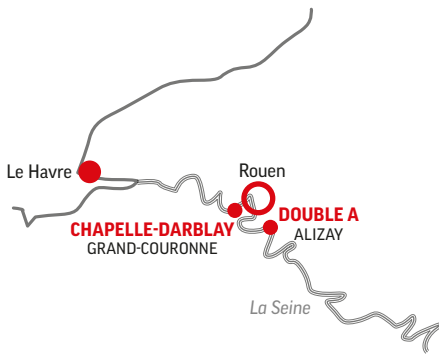
Fédération des travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication

Case 426 - 263, rue de Paris - 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 55 82 85 74 / Fax : 01 55 82 85 67

www.filpac-cgt.fr / filpac@filpac-cgt.fr

Maquette : ©filpac-cgt, 2017. Photos : fotolia, d.r.



UPM-Chapelle-Darblay, fer de lance du recyclage en France

À la fin des années 90, UPM innove en décidant de passer au 100% recyclés sur le site de Grand-Couronne, pour des raisons économiques, la pâte de bois étant plus chère à cette époque.

Leader aujourd'hui du recyclage des papiers grâce à ses contrats passés avec les collectivités locales (+ de 400), Chapelle-Darblay récupère plus de 400 000 tonnes de ces papiers composés de journaux, revues et publicités que la population, vous, nous, mettons dans les containers prévus à cet effet. Grâce à cela, les papetiers transforment cette nouvelle matière première en « journal » et « journal blanchi » à hauteur de 250 000 tonnes par an sur la seule machine restant en activité, la Machine 6. Ce papier est vendu essentiellement en France (50%), en Europe et pour un tiers, dans le monde. Recycler, c'est le maître mot de notre site où les eaux de process, des millions de m³ par an, transitent par la station d'épuration avant de rejoindre le fleuve, à quelques dizaines de mètres des installations. Ce qui contribue à la propreté de la Seine et donc de son écosystème. Notre chaudière Biomasse, inaugurée en 2007 et financée à 40% par l'État, brûle des plaquettes de bois venant de refus de scierie, forêt ainsi que les boues de l'usine et le plastique contenu dans la collecte sélective, nous l'avons vu plus haut. Cette énergie est transformée en vapeur pour alimenter l'usine et sécher,

Le saviez-vous ?

Les contaminants (plastiques, Aluminium, fer, carton) contenus dans cette collecte sont triés et revalorisés ou brûlés dans notre chaudière Biomasse. Les cendres générées par la chaudière (environ 60 000 tonnes/an) sont revalorisées, en partie, comme sous-couche de route. Le reste est épandu.

en priorité la feuille de papier. L'excédent de vapeur fait tourner une turbine de 18 Mw/h qui produit de l'électricité revendue grâce au contrat passé avec EDF. Enfin, les boues issues du « désencrage » de la pâte à papier, séparation de l'encre, sont épaissies et également brûlées dans la chaudière. La rentabilité d'un site industriel comme Chapelle-Darblay, dépend aujourd'hui autant de la maîtrise de ses déchets par leur revalorisation que de sa production. Un enjeu important où chaque acteur de la filière du recyclage doit prendre sa place pour développer cette économie circulaire créatrice de nouveaux emplois et en pérennisant les nôtres. ●

Copacel, industrie papetière et recyclage

L'industrie papetière est l'une des 1^{ères} industries du recyclage

Le recyclage consiste à réutiliser la matière - les fibres de cellulose issues des produits usagés - pour fabriquer de nouveaux papiers et cartons. Les fibres de récupération représentent la principale matière première de l'industrie (soit 62% de l'approvisionnement total en fibre) et leur consommation par les usines papetières est en constante augmentation. En 10 ans, le taux de récupération des produits usagés à base de papiers et cartons est passé de 46% à 72%.

Les principaux secteurs papetiers consommateurs de ces papiers et cartons à recycler (PCR) sont le secteur de l'emballage (92 %), le secteur graphique composé de l'impression écriture (12 %) et des papiers-presse (71 %) et les papiers d'hygiène (38%).

Le recyclage final des papiers et cartons s'inscrit dans une démarche environnementale. En réutilisant une matière préalablement fabriquée, le recyclage permet une gestion optimale des déchets. Les papiers et cartons recyclés sont autant de matières qui n'ont pas été incinérées ou enfouies, permettant ainsi de rejeter moins de CO₂ dans l'atmosphère. Le recyclage est également une source de croissance d'emplois, bien supérieure à l'enfouissement ou à l'incinération.

Le développement du recyclage

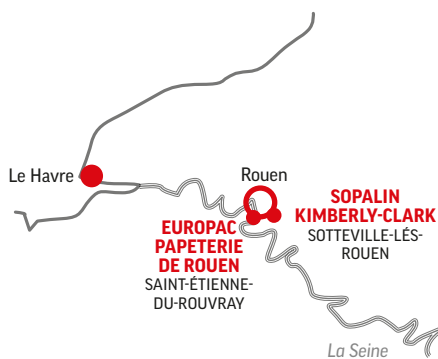
L'industrie papetière mène des actions afin d'accroître la captation des gisements, et notamment celui des papiers de bureau. Si la collecte a atteint un niveau satisfaisant pour les circuits industriels et commerciaux, des améliorations sont possibles et nécessaires en ce qui concerne la collecte auprès des ménages et des PME. ●

DoubleA toujours en attente

A ce jour DoubleA représente 180 emplois direct et environ autant d'emplois indirects minimum. Nous sommes toujours en attente de la mise en œuvre du projet CRE 3 qui assurerait la pérennité du site à long terme (2032).

Ce projet s'inscrit totalement dans la ligne du développement durable avec la production de 36 Mw d'électricité « verte ». De plus la production du papier DA utilise une pâte spécifique issue de la culture de bois d'eucalyptus autour des rizières en Thaïlande et qui ne participe donc pas à la destruction des forêts primaires.

En attendant, le site est reparti pour une 3^e période de 6 mois d'activité partielle (hors atelier coupeuse) mais avec une compensation à hauteur de 100% du salaire net pour les salariés concernés. ●



EUROPAC Papeterie Cartonnerie de Rouen

Crée en 1929, l'entreprise est très vite devenue le fleuron de l'industrie papetière française et fut remarquée par ses avancées techniques et sociales durant de nombreuses années. Les combats de ses salariés ont permis d'obtenir la pérennité du site après de nombreuses tentatives de casse sociale des différents propriétaires.

Aujourd'hui, propriété du groupe espagnol Europac spécialisé dans la production de papier pour ondulés et cartons, la papeterie s'oriente dans un plan d'investissement rassurant pour consolider et faire progresser sa capacité de production actuelle de 280 000 t/an. Cependant les investissements pour permettre de renouveler le personnel qualifié et vieillissant ne sont pas encore au rendez-vous. Les nouvelles grilles de salaires ne sont pas attractives et l'entreprise peine à recruter des cadres dans ce domaine. De plus elle n'hésite pas à se séparer de manière brutale de certains d'entre eux... Bien que nous alertons vivement sur ce sujet, il est aujourd'hui difficile de garantir la transmission du savoir-faire et des conditions de travail sereines... Nous sommes vigilants à maintenir et consolider les acquis d'hier par une présence constante dans toutes les représentations du personnel. Nous avons renforcé nos équipes lors de la dernière élection de délégation avec une arrivée massive de jeunes élus bien impliqués dans le combat syndical d'aujourd'hui et de demain. ●



Le mouchoir Kleenex boîte pour la France et l'Europe à Sotteville- Lès-Rouen

Depuis 1993, notre site a été recentré sur la fabrication de mouchoirs boîtes Kleenex pour le groupe Kimberly-Clark en France et en EUROPE.

Notre Machine à papier d'une capacité d'environ 20 000 tonnes plus un import de 4 000 tonnes de ouate, nous permet aujourd'hui de transformer ce tonnage en 1 200 000 US (Unité standard) soit environ 130 000 000 de boîtes mouchoirs à l'année.

L'écologie sur notre site :

- Nous avons un forage qui nous permet d'utiliser seulement 20% d'eau de ville (80% d'eau filtrée venant de la Seine) pour la machine à papier ;
- Une station d'épuration qui respecte les normes de matière en suspension avec un rejet au fleuve d'environ 500 m³ par jour pour 65 tonnes de ouate produite ;
- Nous utilisons 100% de ouate FSC (le « Forest Stewardship Council » est un label environnemental, qui prétend assurer que la production de bois ou d'un produit à base de bois respecte les procédures censées garantir la gestion durable des forêts) ;
- Notre site est également certifié ISO 14001 environnement.

La politique du groupe

À ce jour, cette production de boîtes mouchoirs se divise en deux secteurs: 60% pour les marques privées et 40% pour la marque Kleenex. Cette production accentuée sur les marques privées reste aujourd'hui un danger pour l'avenir du site. L'orientation politique de notre groupe à ce jour et pour l'avenir est de sous-traiter tout ce qui n'est pas cœur de métier et de recourir à l'outance au travail intérimaire. Pour exemple : la logistique depuis 2014 est sous-traitée par un transporteur, les services de maintenance sont également sous-traités depuis plusieurs années. Nous avons également un effectif de travailleurs temporaires liés à la production d'environ 33 salariés par mois. À ce jour, notre direction n'est toujours pas en mesure de mettre en place un dispositif de départ anticipé. La dernière négociation concernant le contrat de génération n'a pas été signée par notre syndicat, puisque toutes nos propositions ont été refusées.

L'avenir de notre site reste incertain puisque l'investissement réalisé aujourd'hui est lié au bon maintien de l'outil de production.

Aux yeux des actionnaires, le plus important est la marge bénéficiaire ! ●

APPEL DU BUREAU FÉDÉRAL LE 12 SEPTEMBRE, JOURNÉE D' ACTIONS ET DE GRÈVE DANS TOUTES NOS INDUSTRIES

Devant l'ampleur sans précédent de l'attaque frontale menée par le nouveau pouvoir contre le monde du travail, la nécessité de l'action s'impose à toutes et tous.

En effet, cette nouvelle attaque contre le code du travail n'est pas qu'une énième remise en cause d'une partie de nos droits durement acquis tout au long du 20^e siècle mais bien la destruction totale de notre socle social. Les ordonnances, que veut nous imposer ce pouvoir, s'inscrivent pourtant dans les pas des précédentes réformes antisociales déjà menées depuis quelques décennies. Mais leur innovation régressive se situe dans l'aboutissement des revendications patronales pour en finir définitivement avec les régulations actuelles et laisser ainsi les mains libres aux patrons pour licencier et précariser en toute liberté.

La liste des coups portés au monde du travail est longue mais, pour n'en citer que quelques-uns, rappelons que :

- 1. Le CDI**, qui est aujourd'hui pour plus de 80% des travailleurs de ce pays la norme de contrat de travail, va devenir rapidement l'exception ;
- 2. Le licenciement**, jusqu'à présent encore réglementé, deviendra un acte courant de la gestion d'entreprise à l'instar de ce que vivent les salariés d'outre-Manche et d'outre-Atlantique ;
- 3. La juridiction prud'homale** sera la seule justice forfaitisée, permettant au patron de pouvoir gérer et provisionner les licenciements de celles et de ceux dont il veut se séparer. Déjà que le gouvernement précédent a réduit de plus d'1/3 le nombre de conseillers prudhomaux et a supprimé leur élection par les travailleurs, les prochaines ordonnances prévoient de priver les salariés de toute capacité véritable de réparation des préjudices subisés ;
- 4. La fusion des instances représentatives du personnel** va supprimer près des 2/3 d'élus du personnel dans les entreprises et concentrera le reste sur quelques uns, qui risquent de passer leurs temps dans les réunions organisées par les directions. Cerise sur le gâteau offert au MEDEF, la possibilité de négocier sans syndicat dans les entreprises de moins de 50 salariés, pour l'instant. Moins de moyens pour les élus du personnel et les syndicats, c'est plus de force et de moyens de pression pour les directions ;

**À l'instar de ses prédécesseurs,
Macron sert la soupe aux
actionnaires alors que les dividendes
qui leur sont versés n'ont jamais été
aussi importants.**

5. Et pour être certain que les remises en causes voulues par les employeurs ne trouveront pas d'obstacles des syndicats et des instances du personnel, ils pourront se saisir à tout moment du **référendum d'entreprise** afin d'exercer le chantage du maintien de l'emploi contre la baisse de salaires et les suppressions d'accords collectifs.

6. Des accords d'entreprises, dérogeant à la loi et aux conventions collectives sur des sujets majeurs comme le temps de travail, les types de contrats de travail, la suppression de la majoration des heures supplémentaires, les primes d'ancienneté etc., deviendront la règle. **Le code du travail sera le seul code législatif auquel tout un chacun pourra déroger !**

Nul ne sera épargné ! Que l'on travaille dans une grande ou une petite entreprise, quel que soit son statut (CDI - CDD - Intérim) ou son ancienneté, la régression prévue sera générale. À l'instar de ses prédécesseurs, Macron sert la soupe aux actionnaires alors que les dividendes qui leur sont versés n'ont jamais été aussi importants.

Gattaz le confirme : « *le président a été élu pour ça et cela fait 30 ans que nous attendons les réformes prévues dans les ordonnances* » (interview RTL).

Les ordonnances, que veut nous imposer ce pouvoir ultra-minoritaire dans la population et aux élections (moins de 16% des suffrages des inscrits aux législatives) se situe dans le putsch anti social permanent que nous vivons depuis quelques décennies et dans la logique violente des 49-3 utilisés par Hollande, Valls et El Khomri.

La gouvernance anti-démocratique fait croître la crise de confiance entre le citoyen et la politique déjà profonde, mais qu'importe, le but à atteindre est bien celui de satisfaire les revendications patronales tant attendues.

Pour réduire le chômage, la précarité, la pauvreté, il y a d'autres solutions que celles usitées par le patronat et ses gouvernements qui, depuis plus de 30 années, n'ont conduit qu'à l'accroissement de ces fléaux qui impactent la vie des salarié(e)s et de leur famille. À l'inverse de ces politiques régressives, la CGT revendique un code du travail rénové et basé sur le progrès social, la fin de la précarité, l'amélioration des conditions de travail, des salaires liés aux qualifications, le tout adossé à une Sécurité Sociale couvrant l'ensemble des risques de la vie y compris ceux liés à l'emploi et à ses mutations. Il est urgent de réduire le temps de travail à 32h, d'augmenter les pensions des retraités pour qu'ils puissent vivre dignement, de renforcer les services publics pour qu'ils répondent aux besoins de tous et toutes et en tout point du territoire.

Le 12 septembre prochain, la mobilisation doit obligatoirement se hisser au niveau du coup porté par le patronat et du gouvernement qui le sert et nous permettre d'imposer une autre orientation des politiques sociales. Pour ce faire, toutes les formes d'actions de l'arrêt de travail jusqu'à la grève doivent être proposées et débattues en assemblées générales partout pour devenir réalité dans le plus grand nombre d'entreprises afin que les manifestations rassemblent un très grand nombre de salariés.

Le bureau fédéral de la FILPAC CGT appelle l'ensemble de ses militantes et militants à tenir des AG en ce sens et à organiser le plus largement possible la diffusion des tracts afin de construire un mouvement de grande ampleur, pour que le 12 septembre, le plus grand nombre de salarié(e)s soit en grève et dans la rue. ●